

INSCRIPTIONS ECOLE ELEMENTAIRE/MATERNELLE

(Le matin uniquement)

VOUS DEVEZ FOURNIR

- CARNET DE SANTE de l'enfant avec les vaccinations à jour
- LIVRET DE FAMILLE
- ATTESTATION DE CAF
- CARTE D'IDENTITE du ou des parents
- JUSTIFICATIF DE DOMICILE – de 3 mois
(électricité, gaz, eau, avis d'imposition, téléphone portable...)

POUR LES PARENTS SEPARES OU DIVORCES

- LE JUGEMENT DU TRIBUNAL CONCERNANT LA
GARDE DE L'ENFANT

Un certificat d'inscription vous sera ensuite délivré par la mairie avec lequel vous irez à l'école rencontrer le directeur ou directrice munie de votre livret de famille.

Pour les enfants arrivant d'une autre école veuillez nous fournir le certificat de radiation.

Veuillez vous munir des photocopies demandées